Case
FRC
7556

RÉFLEXIONS

PROPOSÉES A L'AUTEUR

De la suite de l'Adresse aux Amis de la Paix.

PAR UN DÉPUTÉ.

Nous n'avons qu'un flambeau, gardons-nous de l'éteindre.
VOLT. Loi Nat.

ou
Réponse à la Motion
De Mr De Cazalès

1790.

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

RÉFLEXIONS

PROPOSÉES A L'AUTEUR

De la suite de l'Adresse aux Amis de la Paix.

PAR UN DÉPUTÉ.

ON me propose une brochure intitulée : *Supplément à l'adresse aux amis de la paix.* J'achète, et je trouve un style brillant, des idées, mais non des vues justes et des principes sains ; toutes les sollicitudes d'un excellent citoyen, un écrivain dont le cœur trouble l'imagination, et qui, rempli sans doute de bonnes intentions, feroit, s'il en étoit cru, plus de mal que les mal-intentionnés même.

Sa principale idée, celle qui est la plus neuve, et j'ose dire la plus singulière, celle de convoquer, sous trois mois, une nouvelle assemblée nationale, m'a paru dangereuse, et je me hâte de la réfuter. Son

talent auroit le droit d'en imposer ; mais malheur à celui qui s'arrête maintenant devant ces considérations d'amour - propre ! et si par hasard j'avois raison, ne pourrois-je pas la conserver, malgré les étincelles et les formes séduisantes d'un bel esprit ?

L'auteur, profondément épouvanté des malheurs qui nous menacent, et que je ne veux pas dissimuler, mais que nous réaliserions certainement, si leur appréhension nous faisoit adopter des plans prématurés, des moyens évidemment destructeurs ; l'auteur, dis-je, frappé de l'incertitude et de la crainte qui dominent tous les esprits, et du peu de confiance qu'il attribue à la France pour l'assemblée nationale, frappé de la diminution de la consommation et du luxe ; de la désertion des atteliers, de la nullité du commerce, de la stagnation du numéraire, et du mouvement des esprits, propose de convoquer, sous trois mois, une nouvelle législature. L'expédient me paroît moins heureux qu'à lui. A quoi serviroit-il ? qu'à retarder tous les biens qu'il desire, qu'à les rendre peut - être impossibles : Le moyen va directement contre le but. Quelles que soient les destructions de tout

genre qu'ait opérées (pour me servir de ses termes) l'assemblée nationale, je ne suis pas moins persuadé que cette assemblée, qui, à l'en croire, a, comme la lance d'Astolphe, tout renversé sur la surface du royaume, devroit du moins être maintenant considérée par lui comme celle d'Achille, à qui seule il appartenoit de guérir les plaies qu'elle avoit faites.

Je sens, comme l'auteur même, ce qui a pu le séduire dans le système qu'il propose. Il est probable que la convocation subite d'une nouvelle législature calmeroit l'impatience, et ranimeroit momentanément les espérances; quelques prétentions seroient satisfaites, et ce seroit peut-être celles des hommes les plus turbulens et qui poussent les plus hautes clameurs. On verroit s'éteindre les jalousies et les haines contre les représentans actuels, qui ont été beaucoup accusés, parce qu'ils ont beaucoup attaqué. La France éprouveroit pour quelqu'instans le bien-être d'un malade qui change de place ou de médecins, mais qui ne recevra de guérison qu'en subissant patiemment les périodes de sa maladie, et attendant sa crise naturelle, qui peut être secondée, mais

non accélérée à volonté. Je demande si, malgré ces soulagemens puériles, il ne resteroit pas constant que les nouveaux représentans, avec beaucoup de lumieres, individuelles peut-être, arriveront de toutes les parties de la France, sans aucun plan formé; que ce plan sera long à dessiner, et sera peut-être opposé à celui qui existe; delà la variation des principes, les oscillations de toute espece et l'immobilité du gouvernement, la perte de momens précieux et la mort de toute espérance. S'ils adoptent les principes déjà posés, seront-ils aussi propres que leurs devanciers à en déduire les conséquences? La filiation des idées ne se transmet pas aussi facilement que le brevet de député, et le douze centieme d'une souveraineté fatigante, si sévérement et quelquefois si légérement jugée.

Croira-t-on, par exemple, que l'antre de la finance, ayant été exploré pendant six mois, par ceux que l'assemblée nationale a chargés à cet égard de sa confiance; que la dette publique étant à peine reconnue, les moyens de liquidation trouvés, leurs travaux assidus ne les ayant peut-être pas mis encore à portée d'imaginer un plan général

de conversion d'impôts, il soit prudent d'aller trancher ces fils déliés dans les mains de ceux qui se traînent à leur suite dans ce ténébreux labyrinthe, et qui ont besoin de leurs travaux, et peut-être de leurs erreurs passées, pour se rendre enfin eux et nous à cette lumiere si desirée?

N'en peut-on pas dire autant de toutes les recherches ordonnées par l'assemblée à plusieurs de ses membres, tant sur les matieres ecclésiastiques, que sur les matieres féodales, sur les domaines, etc. etc? Plusieurs projets ont paru, d'autres s'achevent, d'autres s'annoncent; voudrions-nous les perdre? et ne pourroit-on pas transporter à cette impatience de bien-être, qu'on appelle liberté, cette image si forte dont Montesquieu a flétri le despotisme, celle du sauvage stupide, qui coupe à sa racine l'arbre dont il veut emporter le fruit?

Ceux qui connoissent la marche, et, comme on l'a dit, la tactique d'une assemblée, ne savent-ils pas qu'il faut trois mois avant de pouvoir se reconnoître, avant de pouvoir placer la confiance et la défiance respectives; en un mot avant d'asseoir la premiere idée d'un systême d'opération quel-

conque ? Dans l'état actuel des choses, la France pourroit-elle supporter ce long temps d'inaction parfaite ? et n'éprouveroit-elle pas que la précipitation et la variation des mesures en sont de bien mauvais économes ?

L'auteur pense que la confiance, la circulation, le mouvement du corps politique renaîtroient à l'installation de la nouvelle législature. Je desirerois que cela me fût apparent comme à lui ; mais je crois voir, au contraire, que ces maux ne sont point dus à l'assemblée nationale actuelle ; qu'ils existeroient également sous la législature suivante, et qu'ils doivent exister tant que le gouvernement ne sera pas fixé, tant que chacun ignorera ce qu'il doit à la société, et ce qu'elle doit lui rendre. Les esprits timides ne seront pas plus rassurés sous la seconde législature que sous la premiere, parce qu'ils redouteront également sa force incalculable ; parce qu'ils verront également que les représentans d'une nation peuvent tout changer, et qu'ils ne verront pas assez qu'ils ne peuvent pas vouloir tout confondre, car leurs forces ne résident que dans l'opinion ; et qu'à moins de démence, leurs intérêts, si ce n'est leur vertu, leur imposen

le devoir d'ordonner un système où la félicité générale les mette à l'abri des mécontentemens particuliers qu'elle nécessite.

Mais l'assemblée nationale a perdu la confiance publique, dit l'anonyme. Je suis loin de le croire comme lui, et je sais seulement qu'on s'efforce de la lui faire perdre. *Une autre assemblée en sera investie.* A quel titre ? *Vous avez parmi vous des hommes factieux, des esprits dangereux.* Je le suppose; mais comment l'auteur, qui vraisemblablement connoît les hommes, peut-il penser que la nouvelle législature sera organisée d'une maniere si distinguée ? ne seront-ce pas des hommes qui seront choisis et par d'autres hommes ? Ce seront encore les mêmes vertus, les mêmes vices qui se déploieront dans la même arene, qui se coaliseront, mais qui, heureusement aussi, se combattront et s'opposeront des résistances égales. Plût à Dieu que nous fussions privilégiés pour la corruption ! Je voudrois m'emparer de cette idée consolante, qui abandonne l'homme si rapidement, puisque chaque jour l'efface; mais nous n'aurons pas même ce funeste honneur : les nouveaux représentans viendront ; ce seront les mêmes

hommes ; il n'y aura que les noms de changés.

Ne sondons point les cœurs ; laissons à celui qui les fit ce superbe et triste avantage ; jugeons ce qui est du ressort des hommes ; jugeons les faits. Je puis attester que, dès que quelques membres de l'assemblée ont paru oublier la cause générale pour leurs intérêts particuliers, ou qu'ils ont semblé vouloir les faire marcher de front et les allier ; à l'instant, sur ce seul soupçon, et par respect pour l'opinion publique, ils ont vu s'élever contre eux leurs collégues, leurs amis ; et des loix promptes, les isolant du ministere, des pensions, des emplois, des commissions quelconques, leur rappelloient que ceux qui, chargés de la fortune publique, sont malheureusement forcés de faire quelques infortunes particulieres, ne doivent jamais être censés payés pour la beauté de la premiere de ces fonctions, ni dédommagés de la pénible sévérité des dernieres.

J'ai vu ces députés venir aussi-tôt se démettre, avec joie, de ces emplois qu'ils avoient acceptés dans l'espoir d'être doublement utiles ; reconnoître qu'ils ne de-

voient pas seulement être hors de soupçon de corruption, dans le sein de l'assemblée; mais qu'ils devroient l'être dans toute la France. Je ne crois pas qu'aucune législature, dans aucun pays, se soit montrée plus fiérement intacte que celle-ci. Je le répete, l'homme ne voit que les masses; il risque trop de s'égarer au-delà. Je crois que les ministres d'un pays voisin, fameux par la liberté, auroient été un peu étonnés, s'ils avoient eu à traiter avec nous, et qu'il faudra le choc de mille et une feuilles aristocratiques pour faire sortir de pareils faits de la tête des hommes, qui peuvent bien, chemin faisant, se plaire à rire, mais qui se croient sérieusement obligés de penser.

Que m'importent donc les vues possibles de quelques particuliers, si je vois la totalité d'une assemblée réagir contr'elles avec une impétuosité irrésistible?

Me seroit-il permis de le dire? il me semble qu'une nouvelle assemblée, sans avoir plus de moyens pour le bien, auroit nécessairement pour lui moins d'enthousiasme. Dans le premier sentiment de l'importance de leur mission, dans l'enivrement de leur joie d'avoir renversé les obstacles qui s'oppo-

soient au bonheur de ceux qui les envoyoient, les députés actuels ont fait les plus grands et les plus nobles sacrifices; j'ai vu les différens ordres se disputer la gloire de les accumuler. Celui des communes, que l'on se plaît à représenter comme le spoliateur, au moins l'heureux successeur des deux autres, n'a pas perdu à la révolution; car on ne perd pas où la patrie gagne. Mais j'ai vu, lorsqu'il s'est agi de voter la destruction de la vénalité de la judicature, soixante ou quatre-vingt possesseurs de ces charges se lever et prévenir par leur sacrifice le décret qu'ils avoient sollicité. Plusieurs ont acheté ces charges quatre-vingt mille livres; la finance de plusieurs n'est que de trente mille; et si l'on s'écrie que les remboursemens futurs sont incertains, les leurs auront-ils plus de solidité? Plusieurs membres des communes ont perdu des droits féodaux. Tel avocat de Paris, qui trouvoit dans son cabinet vingt-quatre ou trente mille livres de revenus, se refera-t-il bien aisément de ces pertes, lorsque les questions sur les droits féodaux et les matieres ecclésiastiques, qui alimentoient presque toute la jurisprudence, ne seront plus; lorsque les loix, bientôt simplifiées, leur ôteront tout soin ou tout

prétexte de les expliquer, et que les juges de paix, placés à leur porte, couperont en herbe l'ample moisson qu'ils étoient en possession de recueillir? Ils ont senti ces pertes, et n'ont pas hésité à les consacrer. Il seroit donc possible de penser que nos successeurs très-généreux ne pourront l'être davantage, et que leurs devanciers auront sur eux l'avantage d'avoir été électrisés par l'enthousiasme d'un moment unique, par une commotion qui ne se renouvellera pas, et par l'honneur séduisant, et peut-être nécessaire aux hommes, d'avoir donné l'exemple, et créé ce que d'autres trouveront établi.

Bon citoyen, vous nous accusez *d'avoir parmi nous des hommes ambitieux et profonds, qui se font de nos passions un instrument pour nous ruiner par nous-mêmes, et s'élever ensuite sur les débris du trône et de la nation.* Ne vous créez-vous pas des chimeres pour les combattre? De pareils monstres, pensez-y bien, en seroient aussi de démence et de stupidité. Je m'entends mal en complots; mais il me semble que, dans les circonstances actuelles, le plus grand intérêt de tous les députés est de consolider la constitution, cet état de choses, qui, s'il

rend heureux les peuples, peut tant leur promettre de leur reconnoissance, ou, si vous le voulez, de leur fascination, tandis qu'une subversion générale appelleroit sur leur tête les glaives de ces mêmes hommes, qui les rendroient responsables des maux qu'ils auroient volontairement excités, qui peut-être même leur demanderoient un compte rigoureux des erreurs attachées à l'humanité, et de l'exagération du bien même.

Bon citoyen, l'on voit aisément à vos craintes que vous écrivez loin de l'assemblée, loin du foyer des affaires. Vous parlez beaucoup et ingénieusement de nous ; moi, je parle peu et j'observe : je ne m'en trompe peut-être que davantage ; mais lorsque vous dites qu'il est des esprits dangereux, des hommes factieux et éloquens, et pourtant accrédités dans notre assemblée, je vous répondrai que je crois avoir fait l'observation répétée, que depuis quelques mois sur-tout, l'éloquence n'a pas chez nous toute l'influence qu'on pourroit lui soupçonner ; qu'un orateur ne réussit que lorsqu'il exprime la raison de tous, ou les sentimens de son parti (car il y a deux partis comme par-tout), et qu'il n'est pas un de ces messieurs qui puisse

se flatter de faire lever six de ses collegues sur la seule réputation de sa sagacité.

Ce qui me prouve sur-tout que vous ne connoissez pas personnellement l'assemblée, c'est ce que vous nous racontez touchant les galeries. Ils sont bien esclaves ceux qui vous parlent du despotisme des galeries ; il n'est pas besoin d'être homme de cœur ; il ne faut qu'être homme de sens pour n'y voir qu'une galerie de spectateurs assez bruyans. Soyez convaincu que ceux que ces galeries effrayent ne feroient leur métier d'homme dans aucune position que ce fût; quand on est prédestiné à trembler si gratuitement, on n'a pas sitôt fini ; tout dans la vie devient sujet de ménagemens et de crainte.

Sachez que les personnes de l'assemblée que le peuple (sans doute par son irréflexion ordinaire, et par un défaut de développement de leurs principes et de leur conduite) a cru les plus opposées à ses intérêts, sont tranquilles et inviolées dans Paris comme elles doivent l'être; qu'il est permis à chacun elles raisonner ou d'extravaguer à sa maniere ; que chacun est maître de son opinion, et

que nul autre n'en est le despote, à moins que vous ne veniez nous citer une incartade de quelques parties du Palais-Royal, au sujet de la sanction royale, incartade qui nous fit beaucoup rire, et qui l'auroit fait d'un rire inextinguible, si de graves législateurs avoient autant de temps à perdre que les dieux bouffons d'Homere, et s'il n'avoit fallu y mettre, à regret, un terme pour traiter tout de suite le fond de la question.

Vous nous parlez, vous millieme, du trouble et du bruit qui rend quelquefois l'assemblée moins imposante; je n'aime pas ce bruit; j'en fais ma profession de foi; mais convenez que, si nous faisons du bruit, on nous le rend bien en nous l'objectant sans cesse; eh bien! terminons et battons notre coulpe; on pourra malheureusement dire que nous avons fait souvent mal le bien. Les états de 1614, et les parades constitutionnelles antérieures avoient fait le contraire. On peut, à ce prix, sacrifier quelque partie de son amour-propre. Quelques bouillans défenseurs du parti populaire ont acquis le terrible surnom d'*enragés*; mais

j'ai

j'ai observé, sur-tout de la part des *enrâgeans* ; et que diriez-vous, M. le politique, s'ils étoient jugés tels, même par leur parti ?

Tout a-t-il été bon, sage ; bien ordonné ? Eh ! non ; non, vous ne me ferez pas dire une absurdité révoltante : vous professez vous même une grande verité en convenant que la constitution nouvelle est immensément supérieure à ce que nous appellions l'ancienne. Qu'exigez-vous de plus : si vous vouliez du bien pur et parfait, son séjour n'est pas de ce monde, il faudroit vous déterminer à voyager et à fouiller ceux de Brama ou de Platon ; encore y auroit-il quelques difficultés sur le souverain bien des mondes de ce dernier ; car on nous a passablement prouvé, dans ces derniers temps, que la tête de leur fabricateur n'étoit pas souverainement rassisse, et, si je passe condamnation sur les sept ou neuf de Brama, c'est que je n'ai pas encore eu l'honneur de converser avec quelque esprit chagrin, ou quelque tête froide des environs du Gange ou de l'Indus.

Vous reprochez aux représentans de la nation la licence exagérée du peuple ; ne seriez vous pas de ces citoyens bien inten-

tionnés, qui voudroient allier les contraires? Je serois ansi de ceux-là; mais par malheur il n'y a pas moyen. Vous aimez la révolution, je le vois; vous ne pouvez pas vous dissimuler que c'est le peuple qui l'a faite; que sans lui elle eût été impossible; qu'elle n'a pu se faire sans un grand mouvement, et qu'on n'arrête point le mouvement à son origine. S'il est des hommes qui exasperent le peuple, je les condamne, je ne suis point d'avis de donner des liqueurs fortes à un fébricitant; il faut au contraire le calmer, l'appaiser sans cesse, car, a présent, l'éruption de la liberté est faite.

Qui calmera le peuple? qui le ramenera sous le joug de la loi? qui sauvera la france? ce sera la constitution, et ce ne peut être qu'elle. Un homme éloquent a dit qu'il falloit endormir dans le bien-être ce peuple qui avoit senti ses forces. Laissez-la donc achever, cette constitution, à ceux qui l'ont commencée, à ceux dont plusieurs travaux sont terminés, et qui n'ont plus qu'à les faire décréter partiellement. N'exposez pas le royaume à une perte de temps irréparable, jusqu'à ce que la nouvelle législature en soit au point de celle-ci. Le rétablisse-

ment de la confiance, celui de la circulation, celui du calme, le retour des fugitifs et de l'abondance, tous vos motifs me paroissent en opposition avec votre expédient; j'adopte vos sollicitudes, vos craintes, et c'est à cause de cela que je me vois forcé de repousser un projet qui me paroît tout à fait fait pour les réaliser. La constitution faite, les pouvoirs séparés, par tous; et laissons à nos successeurs nos honneurs et leurs burlesques accessoires; après la quinzaine d'enthousiasme, tenez-vous, Monsieur, pour assuré, et je vous en propose le pari dans les chances les plus téméraires, qu'il se trouvera quelqu'un de ces libellistes, qui vous épouvantent si fort, qui sera véridique précisément au même point que ceux d'aujourd'hui, et qui, parlant de nous et de la législature d'alors, osera s'avouer *laudator temporis acti*. Peut-être même que, s'il a de la bile, et s'il posséde son horace, il nous dédiera une feuille surmontée de ce foudroyant épigraphe : *mox daturos progeniem vitiosiorem;* car, comme chacun sait, personne n'a jamais vu le bon temps; aucun historien ne parle de l'âge d'or comme de chose contemporaine; mais il est toujours très-

certain que ses grands peres en ont complettement joui.

Dans votre préoccupation et votre effroi patriotique, vous voulez voir dans les libelles le cachet irrévocable de l'opinion publique ; moi je ne vois dans l'envoi qu'un parti qui paie pour écrire, et dans le plaisir de la réception, que la gaieté, la malice, et, pour parler de bonne foi, le besoin de changer d'idées. Ignorez-vous, monsieur, que l'estime et la reconnoissance sont pour les hommes un état de tension et d'efforts, et qu'ils retombent naturellement et avec délices dans la satyre et la méchanceté? que celui qui les dispense de ces premiers sentimens est sûr d'être bien accueilli! Il a interrogé la fibre perverse du cœur humain. Savez-vous bien que moi, qui vous parle, qui puis me vanter d'adorer la liberté, et de mourir gaiement pour elle, lorsqu'il le faudra, moi qui n'ai pas ombre de méchanceté dans l'ame, mais qui ai encore quelquefois l'esprit rebrousse et malin, je lis avec beaucoup de plaisir les écrits contre la révolution, lorsqu'ils ne sont point décidément *brûlots*. Vous êtes étonné de la maniere d'écrire actuelle et du chan-

gement de son objet ; en vérité rien de plus naturel : c'est toujours le fort qu'on plaisante, et celui qu'il est plus plquant de faire décheoir. Lorsque le gouvernement étoit tout en France, c'étoit contre lui que se dirigeoient les écrits ; il est suspendu, ils doivent s'adresser à l'assemblée nationale. Qui voudroit se vouer à faire le rôle d'admirateur? Il seroit aussi-tôt affublé de l'épithete qu'on y accole, et qui fait frémir tout bon François. Dans les commencemens de la révolution, l'enthousiasme, d'une part, et la crainte, de l'autre, faisoient que les papiers n'avoient tous qu'un langage. Ces deux causes ont cessé comme elles devoient le faire ; et alors chacun s'est mis en liberté, et a repris ses habitudes favorites ; les ennemis de la révolution, revenus de leur premier étourdissement, se sont apperçus que chacun pouvoit dire ce que bon lui sembloit, et invectiver à son aise. Ils ont pris ou soudoyé la plume, et tâché d'en faire un flambeau de discorde ; d'autres l'ont prise seulement pour les douceurs de l'épigramme. Tel auteur qui, au mois de juillet comptoit qu'un roi étoit un hors-d'œuvre dans notre constitu-

tion bien ordonnée, charmé au fond de la révolution, et sûr maintenant de notre liberté, de celle de son pamphlet et de la sienne, s'est mis à brocarder plaisamment et la liberté et l'assemblée nationale. Il n'a trouvé de raisonnable que ce qu'on ne faisoit pas, et de politique que la pairie angloise, qu'il eût été si impossible d'établir dans le moment présent, et à laquelle, si on l'eût admise, il eût décoché journellement plus d'épithetes aristocratiques que Chapelle n'avoit promis de couplets à sa vieille inhumaine.

Vous croyez que *si l'opinion publique n'étoit pas contre l'assemblée, le libelliste ne voudroit pas perdre sa peine, risquer son honneur, sa vie même, pour écrire contre une assemblée que le peuple, toujours extrême, idolâtreroit, pour peu qu'elle obtînt sa confiance, et que ce seroit aller dans un temple de fanatiques pour en profaner les mysteres.* Je ne sais s'il s'agit ici d'honneur pour le libelliste; en ce cas, je n'en répondrois pas; mais pour sa vie, je vous en répondrois avec confiance, chez un peuple qui n'est jamais long-temps extrême dans une idolâtrie. Il a dû cesser d'être fanatique

de la liberté, et l'on peut impunément profaner ses mysteres. Le François ressemble en ceci au dévot chinois, qui aime son idole, qui l'a consacrée, qui la croit utile, mais qui la fouette. *Pourquoi, si les libellistes avoient cette fureur courageuse, n'écrivoient-ils rien, il y a quatre mois, et ne cessent-ils pas d'écrire aujourd'hui? Ont-ils changé de cœur, ou le public a-t-il changé d'opinion?* Croyez qu'il n'y a point ici de fureur courageuse, et qu'on y vend comme au palais sa voix et ses fureurs. Voyez par le nombre de ces écrits qu'il n'est pas besoin de courage pour écrire contre l'assemblée. Sachez que le calomniateur ou l'homme indifférent, pour qui tout est sujet de plaisanter, ne change point de cœur, ni ce qu'on peut vraiment appeller le public d'opinion. Qu'est-ce donc que tout ceci? Métier, monsieur, métier, et rien autre chose; méchanceté, ou bien souveraine imprudence; car beaucoup de ces diseurs se trouveroient malheureux qu'on les crût sur parole, et ceux qui les emploieroient, par une vengeance forcenée, seroient plus infortunés encore, et éprouveroient que l'homme, dans sa folie a souvent plus appellé de maux que

le sort ou la nature ne lui en avoit destiné.

Vous vous étonnez qu'on lise ces diatribes. Eh ! monsieur, ressouvenez-vous de ce que vous avez vu dans la vie. Les hommes aspirent avidemment la satyre et le mensonge. Voilà l'atmosphere où ils vivent; c'est presque l'air qui leur convient. Depuis que la nation françoise est souveraine, elle a pris naturellement les habitudes des souverains ; on a besoin de rire, et comme eux, elle traite mieux ses bouffons que ses magistrats ou ses défenseurs.

Vous n'avez pas d'idée d'un genre très-réel d'aristocratie simulée, d'une espece d'improbateurs tout à fait bizarres. La vanité humaine, qui sait revêtir tous les masques, n'a pas laissé échapper celui-là. Il est assez de gens qui jouent le mécontentement ; on est aristocrate par air, et ceci s'explique de lui-même. Qu'auroit-on été jadis, si l'on ne perdoit pas beaucoup maintenant ? Il est intéressant et flatteur de se promener sur la scene du monde en illustre malheureux, de s'annoncer comme un roi dépouillé, méconnu de ses sujets. Tel qui croit arriver dans un cercle de célibataires insoucians, d'abbés sans bénéfices, de bons bourgeois,

de démocrates enfin de position, qui se trouve, comme Candide à Venise, donner dans une embuscade d'ex-potentats.

Passons à d'autres objets. Vous n'hésitez pas à voir dans le régime des districts de la capitale le germe infaillible d'une guerre civile. Je pense avec vous que les besoins seuls du moment ont pu autoriser une machine si compliquée et sujette à tant de chocs particuliers ; mais je pense aussi que Paris, qui a rendu de grands services à la révolution ; Paris qui, en derniere analyse, est gouverné par l'opinion de quelques hommes sages, abandonnera ce régime dès que la constitution sera faite. Il en sentira les inconvéniens pour lui-même, et les alarmes qu'il donneroit au reste de la France, qu'on ne cherche que trop à exciter contre lui. Vous m'alléguez vos craintes ; je vous citerai mon expérience : car j'ai vu ce même Paris, demandant un département de dix-huit lieues de rayon, réduit par l'assemblée nationale à n'en avoir qu'un de trois, venir lui témoigner sa soumission, et s'applaudir d'un refus qui lui permettoit d'en donner l'exemple.

Rassurez-vous sur les desseins de l'assem-

blée ; elle sait que la constitution françoise demande un roi, et un roi puissant. Si les événemens la sollicitent, ses vœux la pressent également de rendre toute son activité au pouvoir exécutif, au moment qu'elle pourra le faire, sans mettre en danger la liberté publique ; et ce moment n'est pas loin. Quelques précautions n'étoient-elles pas le devoir le plus rigoureux des envoyés d'un peuple qui n'a dû sa longue servitude qu'à sa magnanime imprudence. Soyez certain sur-tout que cette autorité de nos rois, fondée sur nos sentimens et nos habitudes, n'est point méprisée ; elle est seulement, à quelques égards, suspendue : mais la personne du roi est idolâtrée de tous ses sujets. Si vous craigniez avec quelque raison que l'on ne puisse plus rendre au respect des peuples ce qu'il faut qu'il ait de religieux pour les rois ; si le voile sacré qui les entoure a été déchiré par les événemens, prenons nos motifs de confiance dans des vérités également reconnues ; c'est que l'esprit est aisément gouverné par le cœur : l'amour des François rétablira ce voile ; il en entourera la personne de son monarque. Si chez les anciens la crainte a fait les dieux,

comme le veut le poëte, il aura un bien plus beau partage. Je vois chaque jour son peuple se presser pour jouir de sa vue ; je vois dans tous les spectacles ses vertus célébrées et payées par de douces larmes ; les moindres allusions qui les rappellent, saisies avec transports. Oui, je ne crains pas de dire que si les représentans avoient eu l'absurde projet qu'on leur a aussi prêté de faire de la France une immense république, les vertus du roi auroient été pour eux un obstacle invincible : il eut exercé sur leurs desseins la plus douce, mais la plus insurmontable tyrannie.

Bon citoyen ! bon citoyen ! car je ne laisserai pas de vous regarder comme tel, quoique nos principes soient différens, et je crois voir battre en vous un cœur sensible à nos maux présens, et qui tyrannise une imagination ardente, comment n'avez-vous pas frémi, lorsque vous avez appellé *les premieres assemblées des chefs de famille des départemens* à la nomination des députés à l'assemblée nationale, et tout le royaume aux troubles et à la division ? Ignorez-vous qu'une autorité légale, sous peine des plus affreux désordres, ne peut être que lé-

galement révoquée ? Par quel aveuglement vous flattez-vous de voir dans toute la France tous s'accorder pour élire de nouveaux députés avant l'expiration des anciens pouvoirs ? Ignorez-vous combien de millions d'individus ont intérêt à laisser achever la constitution sur le plan de ceux qui l'ont commencée, et par eux ? combien ils croient leur devoir ? ignorez-vous que le choc des intérêts seroit dans ce moment la guerre civile et la mort de l'état ?

Comment avez-vous pu lancer ce flambeau sur des têtes sulphureuses ? Comment un cœur rempli de paix a-t-il pu s'aider d'une bouche d'airain criant par-tout : Guerre et subversion.

Non, nous n'oserons jamais dire que nos successeurs ne seront ni plus unis, ni plus sages, ni plus éclairés que nous ; mais sur quel fondement oserez-vous assurer qu'ils le seront davantage ? qu'ils feront collectivement de meilleures et de plus grandes choses ? et comment oserez-vous répondre des maux que causera à l'état défaillant ce long intervalle d'inaction parfaite nécessitée par le besoin de se raccorder, de recueillir

des idées, de lier un plan, de juger de près l'état des choses, de se défendre des intrigues réelles ou soupçonnées? Oserez-vous répondre que les ennemis de la liberté, s'il en est, ne saisiront pas ces momens de fluctuation pour tout confondre, pour tacher d'étouffer dans leurs bras la liberté naissante, et que ces hommes égarés, qui sont vos freres, ne périront pas dans leurs efforts ?

Par quelle inconcevable magie appercevez-vous tous les biens naissans, à l'instant, et à la fois, de ce seul changement de législateurs ? Nommez-nous le Dieu qui fera ces prodiges ? La confiance ? Et comment naîtroit-elle avant l'épreuve ? Le chaos ne seroit-il pas arrivé avant que cette épreuve fût faite? Et comment sera-t-on subitement délivré de toutes inquiétudes? Ce seront des hommes, des hommes qui pourront beaucoup, et des hommes envoyés pour recréer.

Il ne faut pour cela qu'écarter de la seconde assemblée nationale les hommes d'un esprit ardent, d'un cœur suspect; qu'aller au-devant des gens sages, d'une probité bien reconnue, de mœurs irréprochables, et sur-tout d'un caractere modéré.

Le moyen est certain ; il est séduisant, mais malheureusement il n'est pas encore trouvé ; j'ose même avancer qu'il ne fera son entrée dans le monde que le même jour que la pierre philosophale, le désintéressement parfait et la félicité sans mélange.

Il ne faut que se défier de l'éloquence qu'emploiront les candidats pour l'élection ; mais par malheur les hommes ont toujours été en possession de se laisser subjuguer par elle ; et l'on ne peut être nulle part moins défendu de ses séductions que dans ces assemblées primaires, où elle sera la prérogative de très-peu de prétendans, et où son influence naturelle sera accrue de tout le charme de la nouveauté.

Il ne faut que distinguer le patriotisme de son hypocrisie. Bon citoyen, bon citoyen ! où en sommes nous ! quel examen interminable ! vous vous perdez dans les profondes sinuosités du cœur humain ; vous ne réfléchissez pas que *Peretti* réussit pendant soixante années à cacher sa dévorante ambition.....

Vous dites que la sainteté des mandats a été violée. Soyons justes et séveres, mais ne soyons rien de plus ; le tems seul déci-

dera cette grande question et levera ce voile. S'il découvre des intentions perverses dans ceux qui les ont enfreints, qu'ils périssent; ils l'ont mérité; mais vous, et Caton, et Aristide, vous trembleriez peut-être de condamner ceux qui vous diroient : « Une circonstance inespérée s'est rencontrée de vous rendre heureux et libres; elle ne se rencontre pas deux fois dans la vie des empires; vos mandats contradictoires enchaînoient toutes nos puissances; tous cependant vous demandiez une constitution : la voici : nous vous apportons des loix et nos têtes. »

Vous qualifiez de métamorphose adroite, de tour de gibeciere, le décret qui déclare les représentans des bailliages représentans de la nation entiere. Sans examiner avec vous la force ou la foiblesse du principe, remarquez avec moi que, si chaque bailliage eût pu rappeller ses mandataires, les ambitions particulieres, et sur-tout les intrigues des ennemis de la révolution, eussent introduit à chaque instant des membres sans expérience, et eussent privé l'assemblée des plus fermes amis de la liberté. Bon citoyen! vous cherchez à faire des prosélites à un parti qui n'est pas le vôtre, et je ne

sais si vous seriez flatté des applaudissemens qu'il vous a donnés.

Non, monsieur, une nation ne fait pas le serment d'obéir sans examen aux loix de ses sujets ; il n'est pas douteux que, soit qu'on l'énonce positivement, soit qu'on se contente de le supposer toujours, tout ce que nous faisons maintenant est sujet à la révision de la nation : c'est le principe le plus sacré et le plus incontestable ; mais ne sentez-vous point que c'est, de tous ses droits, celui dont la nation doit user avec le plus de circonspection ; celui dont elle doit peut-être ne vouloir user qu'une fois. Ils sont tous à elle ; elle ne peut prescrire ; elle peut tout ; mais peut-elle vouloir exercer des droits contraires à sa félicité ? Le suicide aussi a-t-il le droit d'attenter à sa vie, parce qu'il a un poignard et des fureurs ?

Quels sont donc vos principes en législation ? Vous trouvez bizarre et ridicule la distinction entre le pouvoir constituant et le pouvoir constitué, parce que ce pouvoir constituant est lui-même constitué par la nation ; je ne vous représenterai pas que cette législature-ci a été envoyée pour faire une

me constitution, et qu'une constitution par sa nature ne peut avoir de caractere plus dangereux que la mobilité. Je suis en ceci d'un avis si opposé au vôtre, que je crois que cette distinction entre le pouvoir constituant et le pouvoir constitué est aussi nécessaire dans l'ordre politique qu'un principe moteur l'est dans l'ordre phisyque et moral, et je lui appliquerois d'après cela ce beau vers de Voltaire :

Que s'il n'existoit pas, il faudroit l'inventer.

car il faut à tout non-seulement un commencement, mais une base et un point d'appui : en effet, si ce que nous appellons pouvoir constituant n'est considéré que comme une simple législature, non-seulement la subséquente, mais toutes auront le droit de réviser la constitution. Vous connoissez les hommes : ils ne changent pas ; ils détruisent ; et quand ils ne feroient que varier, que modifier, n'êtes-vous pas effrayé de l'idée de varier sans cesse non-seulement des loix, mais le pacte primordial, la maniere essentielle d'exister en

société. Vous nous précipitez dans le pire des gouvernemens, l'incertitude de tout gouvernement ; en cherchant la perfection de la législation, vous appellez l'anarchie et le chaos. Remarquez que l'impatience que vous cause cette révolution, c'est-à-dire, son accomplissement, vous en fait invoquer une tous les deux ans. Pour moi, qui aime aussi la liberté, et qui goûte cette révolution, je ne me sens cependant pas la force d'en soutenir cinquante par siecle ; et je crois que c'est assez d'une dans ce laps de temps, si le dispensateur des événemens nous vend à ce prix le droit de vivre et de mourir en hommes, et d'oser enfin nous montrer son ouvrage.

Des politiques avoient du moins fixé à chaque vingt-cinquieme année cet exercice des droits de la nation de retoucher sa constitution ; encore n'est-il pas absolument démontré que ce jubilé politique ne produisît quatre fléaux séculaires, et que notre constitution ne devînt le viel *Eson* de la mithologie, que ses filles égorgerent en voulant le rajeunir. Je suis loin de vouloir prononcer ; car c'est là une grande question ; mais

peut-être que les états, comme les individus, ne peuvent prétendre qu'une existence déterminée. Elle est d'autant plus longue et saine, et vigoureuse, que moins de principes destructeurs sont entrés dans leur organisation primitive. Après cela les grandes secousses, les remedes violens ne font peut-être que l'altérer et hâter la dissolution. Peut-être sont-ils soumis comme nous à cette destinée impérieuse, à cette grande loi de la nature, qui veut que, malgré nos efforts, et par la force même des choses, tout ce qui existe ici-bas, après quelques momens d'une durée passagere et relative, change et périsse.

Voyez les sages Anglois, dont vous estimez vraisemblablement la politique, s'abstenir avec un respect religieux de toucher à leur constitution dont ils connoissent les défauts; ils ne poursuivent pas un mieux qui pourroit les priver du bien; ils mettent la philosophie dans la politique; ils sont heureux à leur mesure et à celles des choses humaines. J'espere qu'on voudra bien ne pas rétorquer cet argument contre nous et contre le desir que nous avons témoigné de

vivre sous une autre constitution ; car il faudroit d'abord prouver deux choses assez difficiles : que nous en avions une, et que nous étions heureux par elle.

Je pense donc, contre vous, que, si la nation est sage ; si elle entend ses vrais intérêts ; si elle ne veut pas armer ses droits contre son bonheur, elle doit régarder cette législature comme pouvoir constituant ; qu'elle doit faire revoir son ouvrage par la législature suivante seulement, et fixer alors sa constitution ; car ce qu'il y auroit de plus funeste pour le caractere de la nation, ce seroit une variation continuelle et un champ toujours ouvert aux projets et aux espérances ; et ce qui, d'après l'expérience, est le plus incompatible avec lui, c'est l'attente et l'incertitude.

Je finis, car je dois me rappeller qu'on ne lit, tout au plus, qu'une feuille, et *presqu'aucune de celles écrites en faveur de la révolution* ; votre ouvrage seroit dangereux, s'il étoit cru ; il n'est point de ceux qui, sans qu'on les presse, courent, en naissant, à l'oubli. Il me paroît l'erreur d'un homme de bien, qui se trompe en chérissant sa

patrie, en cherchant de bonne-foi à la sauver. A ce titre vous êtes digne de respect ; et, quelque part que vous soyez, je fraternise avec vous ; je vous prie de recevoir une réponse faite rapidement et sans ordre ; si c'est moi qui me trompe, c'est de bonne-foi aussi, et c'est bien avec désintéressement que je conclus dans vos formes même.

Point de banqueroute ;
Point de guerre civile,
Point de despotisme ;
Mais une autre assemblée nationale ;
Aussi-tôt la constitution terminée.

Se vend à Paris,
Chez GATTEY libraire, au Palais-Royal,
N°s. 13 et 14.